

**« AGIR CONTRE LA CORRUPTION –
COMPORTEMENTS ET MOYENS D’ACTION DES
VICTIMES »**

Colloque le mercredi 26 novembre 2008
14h30-18h30

Club Confair
54 rue Laffitte, Paris 9^{ème}
M° Notre Dame de Lorette (ligne 12)

Organisé par **Transparence-International (France)**

En partenariat avec :

- **ORSE** (Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- **SECURE FINANCE**



SECUREFINANCE
L'INTELLIGENCE DES NOUVELLES SECURITÉS JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES

Avec le soutien de :

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Renseignements et inscriptions : 01 47 58 82 08 / transparence@free.fr

« AGIR CONTRE LA CORRUPTION – COMPORTEMENTS ET MOYENS D’ACTION DES VICTIMES »

Depuis maintenant trois ans, Transparence-International (France) – ci-après « TI France » – organise chaque année un colloque à caractère scientifique afin d’encourager le développement dans l’enseignement supérieur et les grandes écoles des travaux de recherche et des enseignements consacrés à la corruption.

En septembre 2007, TI France a consacré son colloque aux droits des victimes de la corruption. A cette occasion, plusieurs questions ont été abordées telles que l’assistance juridique aux victimes, le droit des peuples à la restitution des avoirs détournés, l’indemnisation du préjudice, la protection des victimes ou encore la possibilité pour une association spécialisée comme TI d’engager une action en justice. Ce colloque a été marqué par une nette évolution des esprits, conduisant à placer au centre de la lutte contre la corruption, la volonté d’identifier les victimes, de les protéger et de leur donner les moyens de faire valoir leurs droits.

Le sujet étant loin d’avoir été épuisé en une demi-journée de travaux, TI France a décidé de poursuivre cette réflexion lors de son colloque 2008. Il s’agit d’une question qui est aujourd’hui au centre de son action :

- L’engagement de TI France dans ce domaine s’est illustré lors du vote de la loi du 13 novembre 2007 sur la lutte contre la corruption avec la proposition d’un amendement visant à permettre aux associations spécialisées d’agir en justice.
- Avec le dépôt d’une plainte en juillet 2008 contre cinq chefs d’Etat africains pour recel de détournements d’argent public, TI France a mis en pratique cette proposition. Une action qui concrétise également l’engagement de Transparency International en faveur de la restitution des avoirs détournés, principe figurant à l’article 35 de la Convention des Nations unies contre la corruption.

Le colloque 2008 s’intéressera plus particulièrement aux réactions des victimes de la corruption. La première table ronde, d’orientation sociologique, traitera de phénomènes tels que la peur et le déni comme facteurs des comportements des acteurs économiques et sociaux confrontés à la corruption. La seconde table ronde, plus juridique, visera, sur la base des travaux du colloque 2007, à approfondir les réflexions sur le statut juridique et les moyens d’action des victimes de la corruption.

PROGRAMME

14H30 - 15H00..... **PRÉSENTATION ET OUVERTURE DU COLLOQUE**

- Présentation du colloque, **Daniel Lebègue**, président de Transparence-International (France)
- Ouverture, **Souhayr Belhassen**, Présidente de la FIDH

15H00 - 16H30 **TABLE RONDE N°1 – « Au risque de la peur » : comportements des acteurs économiques et sociaux face à la corruption**

Modérateur : **Yves Médina**, vice-Président de l'ORSE (Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises)

- a. *Présentation du sujet*, **Dominique de Courcelles**, philosophe, directeur de recherche au CNRS
- b. *Comportements des parties prenantes à un procès pour corruption*, **Catherine Pierce**, ancien magistrat spécialiste des affaires financières
- c. *Tribunaux de commerce et corruption : l'impact sur le moral des entrepreneurs*, **Didier Loisel**, Président de la Confédération Nationale des Entreprises à Taille Humaine (CNETH)
- d. *Lutte contre la corruption et atteintes aux droits de l'homme*, **Francis Perrin**, ancien président d'Amnesty International France

Questions de la salle, débat avec les participants

16H30- 17H00 **PAUSE** (café et rafraîchissements)

17H00 - 18H30 **TABLE RONDE N°2: Statut juridique et moyens d'action des victimes de la corruption**

Modérateur : **Jacques Terray**, vice-Président de Transparence-International (France)

- a. *La protection des déclencheurs d'alerte*, **Michel Hunault**, député de Loire-Atlantique, rapporteur du projet de loi sur la lutte contre la corruption du 13 novembre 2007
- b. *Action en justice des associations*, **William Bourdon**, avocat, président de l'association Sherpa
- c. *Assistance juridique des victimes de la corruption*, **Diana Kovatcheva**, directrice de TI Bulgarie, section gérant un Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (ALAC)
- d. *Les entreprises, victimes de la corruption : présentation du système de sanctions de la Banque Mondiale*, **Marielle Cohen-Branche**, magistrat, membre du Conseil des Sanctions de la Banque Mondiale et de la Commission des sanctions de l'Autorité des Marchés Financiers

Questions de la salle, débat avec les participants

18H30 **CLOTURE DU COLLOQUE**

Conclusions et propositions de suivi, **Daniel Lebègue**, président de Transparence-International (France)